

ALAIN ROUX

COMMISSAIRE AUX COMPTES
MEMBRE DE LA C^{ie} REGIONALE DE LYON
EXPERT-COMPTABLE
LICENCIE ES-SCIENCES ECONOMIQUES

—
2 bis RUE TÊTE D'OR-69006 LYON

—
TELEPHONE 04 72 69 19 19
TELECOPIE 04 72 69 19 10
E-mail : a.roux@rsm-cciconseils.fr
—

GUIDANCE 73

Association régie par la loi de 1901

116, rue Sainte Rose
73 000 CHAMBERY

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2010

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre assemblée générale, je vous présente mon rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2010 sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'association GUIDANCE 73, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de mes appréciations,
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre conseil d'administration. Il m'appartient, sur la base de mon audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

II -- JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de mes appréciations, je porte à votre connaissance les éléments suivants :

PRINCIPES COMPTABLES :

J'ai analysé les principes comptables suivis par votre association. Je me suis assuré que ceux-ci sont conformes à la réglementation française en vigueur, qu'ils sont bien appliqués et sont correctement décrits dans l'annexe.

ESTIMATIONS SIGNIFICATIVES :

Dans le cadre de mon appréciation des estimations significatives retenues par votre association j'ai examiné les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent les estimations retenues pour le calcul des provisions pour gros entretien, engagements de retraite et autres charges.

J'ai également vérifié le caractère approprié des méthodes retenues pour l'évaluation des produits à recevoir.

PRESENTATION D'ENSEMBLE DES COMPTES :

J'ai vérifié que la présentation d'ensemble des comptes est, dans ses aspects significatifs, conforme à la réglementation en vigueur.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de ma démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de mon opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III - VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

J'ai également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier de votre conseil d'administration sur la situation financière et les comptes annuels.

Lyon, le 15 avril 2011
Le Commissaire aux comptes :



Alain ROUX
Membre de la Compagnie
Régionale de LYON

BILAN AU 31 DECEMBRE - GUIDANCE 73

ACTIF	2010			2009
	BRUT	AMORTISSEMENTS PROVISIONS (à déduire)	NET	NET
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Concessions brevets logiciels	2 091,80 €	2 091,80 €	0,00 €	0,00 €
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains			0,00 €	0,00 €
Constructions			0,00 €	0,00 €
Matériel et outillage	34 273,45 €	32 405,91 €	1 867,54 €	1 371,47 €
Autres	65 963,02 €	47 282,21 €	18 680,81 €	17 040,77 €
Immobilisations en cours			0,00 €	0,00 €
Avances et acomptes			0,00 €	0,00 €
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participations				
Prêts			0,00 €	0,00 €
Autres			0,00 €	0,00 €
TOTAL I	102 328,27 €	81 779,92 €	20 548,35 €	18 412,24 €
STOCKS ET EN COURS				
Matières 1ères approvisionnements			0,00 €	0,00 €
Marchandises				
CREANCES				
Créances usagers	121 234,23 €	19 111,45 €	102 122,78 €	100 154,54 €
Autres	292 931,00 €		292 931,00 €	220 374,20 €
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	78 776,63 €		78 776,63 €	6 005,11 €
DISPONIBILITES	51 567,63 €		51 567,63 €	41 561,11 €
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	3 061,33 €		3 061,33 €	3 335,91 €
TOTAL II	547 570,82 €	19 111,45 €	528 459,37 €	371 430,87 €
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	649 899,09 €	100 891,37 €	549 007,72 €	389 843,11 €

BILAN AU 31 DECEMBRE GUIDANCE 73

PASSIF	2010	2009
Fonds associatifs		
Fonds propres	57 015,08 €	18 933,70 €
Fonds associatif sans droit de reprise		
Subventions d'investissement non amortissables	17 350,00 €	11 500,00 €
Report à nouveau	7 433,70 €	25 901,37 €
Résultat comptable de l'exercice	32 231,38 €	-18 467,67 €
Autres fonds associatifs	0,00 €	0,00 €
Fonds associatif avec droits de reprise		
Subventions d'investissement amortissables		
TOTAL I	57 015,08 €	18 933,70 €
Provisions pour risques	5 500,00 €	1 500,00 €
Provisions pour charges	29 892,30 €	26 215,48 €
TOTAL II	35 392,30 €	27 715,48 €
Fonds dédiés s/subvention fonctionnement		
TOTAL III	0,00 €	0,00 €
Emprunts obligataires		
Emprunts et dettes établissements crédit		
Emprunts et dettes financières divers	97 350,00 €	95 320,50 €
Virements aux foyers et secteur fiscalisé		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	259 097,51 €	153 981,32 €
Dettes fiscales et sociales	81 458,76 €	91 061,95 €
Dettes sur immobilisations et cptes rattachés		
Autres dettes	581,49 €	1 072,66 €
Produits constatés d'avance	18 112,58 €	1 757,50 €
TOTAL III	456 600,34 €	343 193,93 €
Ecarts de conversions passif		
TOTAL GENERAL	549 007,72 €	389 843,11 €

COMPTE DE RESULTAT AU 31 DECEMBRE

GUIDANCE 73

	2010	2009
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Ventes de marchandises		
Production vendue(Biens et services)	595 892,01 €	532 585,23 €
MONTANT NET DU CHIFFRE D'AFFAIRES	595 892,01 €	532 585,23 €
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation	567 680,50 €	392 205,47 €
Reprises/prov. & amort.-Transf. de charges	17 484,96 €	87 221,28 €
Collectes et dons		
Cotisations		
Autres produits	12,11 €	3,07 €
TOTAL I	1 181 069,58 €	1 012 015,05 €
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises		
Variation de stocks		
Achats de matieres premières & autres appro.		
Variation de stocks		
Autres achats et charges externes	559 158,04 €	441 987,60 €
Impôts, taxes et versements assimilés	35 217,18 €	40 069,01 €
Salaires et appointements	370 059,17 €	375 382,74 €
Charges sociales	137 588,02 €	144 212,67 €
Dotations aux amortissements et aux provisions		
Sur immobilisations: dotations aux amort.	13 248,25 €	15 959,51 €
Sur immobilisations: dotations aux prov.		
Sur actif circulant: dotations aux prov.	11 103,32 €	4 861,88 €
Pour risques&charges: dotations aux prov.	15 937,41 €	8 504,89 €
Autres charges(dont cotisations)	2 143,55 €	4 213,17 €
TOTAL II	1 144 454,94 €	1 035 191,47 €
RESULTAT COURANT NON FINANCIER	36 614,64 €	-23 176,42 €
Produits financiers		
Valeurs mobilières et créances/actif immob.		
Autres intérêts et produits assimilés		
Reprises/provisions & transferts de charges		
Produits nets sur cessions de V.M.P.	938,57 €	487,69 €
TOTAL III	938,57 €	487,69 €
Charges financières		
Dotations aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées		
Charges nettes sur cessions de V.M.P.		
TOTAL IV	0,00 €	0,00 €
RESULTAT FINANCIER	938,57 €	487,69 €

COMPTE DE RESULTAT ACTIVITES

GUIDANCE 73

	2010	2009
RESULTAT COURANT	37 553,21 €	-22 688,73 €
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion	155,13 €	9 606,05 €
Sur opérations en capital		
Reprises/provisions et transferts de charges		
TOTAL V	155,13 €	9 606,05 €
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	5 476,96 €	4 899,99 €
Sur opérations en capital		
Dotations aux provisions et amortissements		
TOTAL VI	5 476,96 €	4 899,99 €
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-5 321,83 €	4 706,06 €
Report des ressources non utilisées des ex ant.		
Engagements à réaliser sur ressources affectées		
Impôt sur les sociétés		485,00 €
TOTAL DES PRODUITS	1 182 163,28 €	1 022 108,79 €
TOTAL DES CHARGES	1 149 931,90 €	1 040 576,46 €
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	32 231,38 €	-18 467,67 €

EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE

Produits		
Bénévolat		
Prestations en nature		
Dons en nature		
TOTAL	0,00 €	0,00 €
Charges		
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens et services		
Personnel bénévole		
TOTAL	0,00 €	0,00 €

ANNEXE

SOMMAIRE

1. Règles et méthodes comptables

Principales méthodes utilisées
Immobilisations
Créances usagers
Subventions non amortissables
Provisions pour risques et charges
Fonds dédiés
Produits constatés d'avance
Autres informations

2. Compléments d'information sur les comptes d'actif du bilan

Etat de l'actif immobilisé
Etat des amortissements
Créances
Autres créances
Valeur Mobilière de Placement

3. Compléments d'information sur les comptes du passif du bilan

Provisions pour risques et charges
Fonds dédiés
Emprunts et dettes financières
Fournisseurs et comptes rattachés
Dettes fiscales et sociales
Autres dettes
Produits constatés d'avance

4. Compléments d'information sur les comptes d'actif et du passif

Charges et produits constatés d'avance
Echéance des créances et des dettes
Variation des provisions

5. Complément d'information sur le compte de résultat

Charges et produits exceptionnels
Secteurs distincts d'activité

6. Autres informations

Effectifs
Rémunérations
Informations concernant les associations liées
Droit individuel à la formation (DIF)
Honoraires du commissaire aux comptes

1. REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels de l'exercice 2010 ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière :

- continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices
- enregistrement des opérations au coût historique

et dans le respect du principe de prudence.

L'Association s'est conformée au règlement n° 99.01 du 16 février 1999 du Comité de la Réglementation Comptable relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations.

1.1. Principales méthodes utilisées

1.1.1 . Immobilisations

1.1.2

Elles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire. Les principales durées d'amortissement sont les suivantes :

. logiciels	12 mois
. matériels et mobiliers hôteliers	3 à 5 ans
. matériels et mobiliers de bureau	2 à 3 ans

1.1.2. Créances

Des provisions pour créances douteuses sont constituées par mesure de prudence lorsqu'il apparaît des difficultés de recouvrement des sommes dues. Les taux de provision retenus sont généralement de 100 % des créances concernées.

1.1.3. Subventions non amortissables

Elles sont considérées comme des dotations permanentes des collectivités publiques. Aussi ces subventions ne font l'objet d'aucune reprise en compte de fonctionnement.

1.1.4. Provisions pour risques et charges

Les provisions inscrites au bilan à la clôture de l'exercice sont déterminées conformément aux règles de valorisation des passifs (applicables depuis le 1^{er} janvier 2002) et de valorisation des actifs (applicables depuis le 1^{er} janvier 2005).

Elles incluent les rubriques suivantes :

- Provisions pour gros entretien :

Elles sont destinées à couvrir des dépenses importantes d'entretien s'inscrivant dans un programme pluriannuel de travaux à réaliser. Ces derniers ont pour but de maintenir en bon état de fonctionnement ou d'utilisation des immeubles pris en location et pour lesquels une convention met à la charge du locataire tout ou partie de dépenses de gros entretien.

Elles concernent le Foyers de Jeunes Travailleurs et s'élèvent à la fin de l'exercice à 8 000.00 €. Ces provisions sont destinées à faire face à des travaux de réfection de studios.

- Provisions pour indemnités de départ à la retraite :

Les droits acquis par les salariés de l'association ayant plus de 55 ans sont évalués en fin d'exercice. Ces droits augmentés des charges sociales et fiscales correspondantes sont réparties, par la constitution de provisions pour charges, sur le nombre probable d'année restant à travailler par chacun des salariés concernés.

Cette provision s'élève à la fin de l'exercice à 21 892.30 €.

- Autres provisions pour charges :

Elles sont destinées à couvrir des dépenses liées au déménagement programmé des locaux de la MIFE et du FJT.

Cette provision s'élève à la fin de l'exercice à 5 500.00 €.

1.1.5 Les fonds dédiés

Ils enregistrent au passif du bilan, à la clôture de l'exercice, la partie des ressources affectées par des tiers financeurs à des projets définis qui n'a pas pu encore être utilisée conformément à l'engagement pris à leur égard.

Aucun fonds dédiés n'est inscrit au bilan à la clôture de l'exercice.

1.1.6 Produits constatés d'avance

Cette rubrique concerne les financements accordés pour plusieurs exercices. La partie rattachée à des exercices futurs, et correspondants à des actions non encore réalisées à la clôture de l'exercice est inscrite en produits constatés d'avance.

1.2 Autres informations

1.2.1 Activité

La remise en état des 19 studios, du foyer de jeunes travailleurs, endommagés en 2008, suite à un incendie, s'est terminée en octobre 2009, ce qui a permis un remplissage normal en 2010.

1.2.1 Comparabilité des exercices

Aucun élément particulier n'est à signaler.

1.2. Les contributions volontaires en nature

Aucune contribution n'a été recensée.

2- COMPLEMENT D'INFORMATION SUR L'ACTIF DU BILAN

2.1- Etat de l'actif immobilisé fin 2010

	Montant au début de l'exercice	Acquisitions de l'exercice	Cessions-Sorties de l'exercice	Montant en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles	2 091.80			2 091.80
Matériel et outillage	32 986.08	1 287.37		34 273.45
Autres immobilisations (matériels informatiques, agencements)	51 866.03	14 096.99		65 963.02
Total immobilisations corporelles	84 852.11	15 384.36		100 236.47
Total Immobilisations	86 943.91	15 384.36		102 328.27

2.2.- Etat des amortissements fin 2010

	Montant au début de l'exercice	Cession de l'exercice	Dotations de l'exercice	Montant en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles	2 091.80			2 091.80
Matériel et outillage	31 614.61		791.30	32 405.91
Autres immobilisations (matériels informatiques, agencements)	34 825.26		12 456.95	34 825.26
Total immobilisations corporelles	66 439.87		13 248.25	79 688.12
Total Immobilisations	68 531.67		13 248.25	81 779.92

2.3- Créances**a- Créances usagers** 102 122.78*** Foyers de jeunes travailleurs**

- Redevances résidents	33 269.44
- Provisions créances douteuses	<u>- 14 725.45</u>
	18 543.99

*** Mife**

- Créances clients	87 964.79
- Provisions créances douteuses	<u>- 4 386.00</u>
	83 578.79

2.4- Autres créances**292 931.00****Etat et collectivités publiques**a) FJTb) MIFE

- DIRECCTE	70 078.75
- Conseil Régional	65 949.32
- Conseil Général	<u>62 244.56</u>
	198 272.63

Créances diverses

Aucune créances diverses sur cet exercice.

Produits à recevoira) FJT

- CAF	<u>6 271.35</u>
	6 271.35

b) MIFE

- Action PLIE	8 988.19
- Feder Interreg	67 678.30
- Chambe DA	55.96
- Remboursement CAF	796.76
- Convention DAVA	300.00
- Solde Interreg 2009	<u>10 567.81</u>
	88 387.02

2.5- Valeur Mobilière de Placement**77 287.48**

* Livret A : solde au 31/12/2010

77 287.48

3- COMPLEMENT D'INFORMATION SUR LE PASSIF DU BILAN**Variation des fonds propres** **57 015.08**

- Fonds propres au 01.01.2010	18 933.70
- Excédents de l'exercice	32 231.38
- Subventions d'investissement de l'exercice	<u>5 850.00</u>
- Fonds propres au 31.12.2010	57 015.08

3.1. Provisions **35 392.30**

Provision pour risque	5 500.00
Provision gros entretien du FJT	8 000.00
Provisions indemnités départ à la retraite	21 892.30

3.2. Fonds dédiés

	Fonds à engager au début de l'exercice	Utilisation en cours d'exercice	Engagement à réaliser sur nouvelles ressources	Fonds restant à engager en fin d'exercice
				0.00
				0.00
				0.00

3.3- Emprunt et dettes financières **97 350.00**

- Cautions résidents du FJT	27 350.00
- Avance ALFA3A	<u>70 000.00</u>
	97 350.00

3.4- Dettes fournisseurs **259 097.51**

a) FJT	
- Divers	99 920.34
- Fournisseurs factures non parvenues	<u>19 684.33</u>
	119 604.67
b) MIFE	
- Divers	121 263.94
- Fournisseurs factures non parvenues	<u>18 228.90</u>
	139 492.84

3.5- Dettes fiscales et sociales 81 458.76

- Dettes fiscales	13 618.62
- Organismes sociaux	27 095.01
- Congés payés et charges	40 745.13

3.6- Autres dettes 581.49

- APL perçu à tort	581.49
--------------------	--------

3.7- Produits constatés d'avance 18 112.58

- Prestations Eurodyssée pour 2011	5 064.17
- Action Mobilité part CG 2011	8 707.25
- Action SEP part 2011	4 341.16

4- Complément d'information sur les comptes d'actif et du passif

4.1- Charges et produits constatés d'avance

	Charges	Produits
- Charges/produits d'exploitation	3 061.33	18 112.58

4.2- Echéance des créances et des dettes

Les créances et les dettes inscrites au bilan sont toutes à moins d'un an.

4.3- Variations des provisions

Nature des provisions	Montant au début de l'exercice	Dotation	Reprise (*)	Montant en fin d'exercice
Pour dépréciation - créances douteuses	10 475.13	11 103.32	2 467.00	19 111.45
Pour risques et charges				
- Prov pour risques	1 500.00	5 500.00	1 500.00	5 500.00
- Prov pour charges	26 215.48	10 437.41	6 760.59	29 892.30
	27 715.48	15 937.41	8 260.59	35 392.30
TOTAL	38 190.61	27 040.73	10 727.59	54 503.75

(*) Dont reprise pour non utilisation de 10 727.59 €.

5- Complément d'information sur le compte de résultat

5.1- Charges exceptionnelles

- Régul règlements	2.31
- Trop payé IFALPES	36.00
- Frais SAMSE	2.24
- Erreur rendu monnaie FJT	0.10
- Régul contrôle URSSAF 2007/2009	217.00
- Perte PLIE 2009	2 283.75
- Perte Subvention Aix les Bains 2009	500.00
- Perte Subvention CAF 2009	2 435.56
	5 476.96

5.2- Produits exceptionnels

- Erreur de caisse FJT	4.34
- Régul règlements	1.56
- Avoir IFALPES	36.00
- Profit LOLLI 2006	<u>113.23</u>
	155.13

5.3- Secteurs distincts d'activités

Chaque établissement est suivi en comptabilité analytique. Leur compte de résultat figure à la fin de l'annexe.

6- Autres informations

6.1- Effectifs au 31/12/2010

	MIFE	FJT	TOTAL
Hommes	0	2	2
Femmes	12	3	15
TOTAL	12	5	17

Au 31 décembre 2010, l'association employait 2 cadres.

6.2- Rémunérations

Les membres du Conseil d'Administration n'ont perçu aucune rémunération pour leur fonction d'administrateur.

Les salaires bruts versés aux 3 personnes les mieux rémunérées de l'association se sont élevés à 115 434 € au cours de l'exercice.

6.3- Informations concernant les associations liées

Créances Intermife France	21 930.60 €	
Créances Intermife Rhône Alpes	29 430.52 €	
Dettes financières		70 000 €
Charges financières	/	
Produits financiers	/	

6.4- Droit Individuel à la Formation (DIF)

Les droits acquis par les salariés au 31 décembre 2010 s'élèvent à 897.39 heures.
Il a été utilisé 70 heures en 2010.

6.5- Honoraires du commissaire aux comptes (C. Com.art R-123-198-9° nouveau)

Honoraires figurant au compte de résultat au titre du contrôle légal des comptes : les honoraires comptabilisés en charges au cours de l'exercice 2010 se sont élevés à 10 368.47 € TTC.
Honoraires figurant au compte de résultat au titre des conseils et prestations de services entrant dans les diligences et directement liées à la mission de contrôle légale des comptes : néant.